
LE GRAND ORAL

Fiche de conseils



Chers étudiants,

Conscients qu'une partie substantielle du travail à fournir pour réussir l'examen d'entrée à l'école des avocats est un travail méthodologique, nous avons décidé, avec l'équipe Cap'Barreau, de vous offrir des fiches de méthodologie pour chaque épreuve du CRFPA.

C'est sans aucune hésitation que l'équipe Cap'barreau a accepté de vous offrir ces fiches lorsque je leur ai demandé, parce que eux comme moi, nous avons pour engagement de favoriser la réussite de toutes et de tous à cet examen.

Faites en bon usage, et donnez nous de vos nouvelles, en espérant que vous nous annoncerez une bonne nouvelle en décembre !

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux respectifs.



@remy.dandan



Rémy DANDAN



@capbarreau



PAR RÉMY DANDAN

LE GRAND ORAL

Fiche de conseils



Avertissement

Le grand oral est une **prise de parole en public**.

Votre public est un **jury**, qui se compose d'un avocat, d'un universitaire (président du jury) et d'un magistrat.

Les modalités des épreuves d'admission sont prévues à l'article 7 de l'arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats.

Je rappelle, et au regard de mon expérience j'ai presque envie de dire, « je vous mets en garde » : **le grand oral n'est pas qu'une épreuve de restitution de connaissance.**

Le programme et les attentes sont clairement énumérées dans l'arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats.



PAR RÉMY DANDAN

LE GRAND ORAL

Fiche de conseils



Présentation de l'examen

Ainsi, le grand oral est :

« 1° Un exposé de **quinze minutes**, après une préparation d'une heure, suivi d'un **entretien de trente minutes** avec le jury, sur un sujet relatif à la protection des libertés et des droits fondamentaux permettant d'apprécier les **connaissances** du candidat, la **culture juridique**, son **aptitude à l'argumentation** et à **l'expression orale**.

Cette épreuve se déroule en séance publique.

La note est affectée d'un coefficient 4. ».

Vous l'aurez donc compris, l'épreuve du grand oral est l'épreuve d'admission la plus importante, de par ses attentes et son coefficient.

Pour réussir cet examen, il est impératif de répondre aux attentes du jury sus-énumérées :

- **Connaissance de la protection des libertés et des droits fondamentaux**
- **Culture juridique**
- **Aptitude à l'argumentation juridique**
- **Aptitude à l'expression orale**

Seul un oral répondant à l'intégralité de ces critères pourra être réussi.



PAR RÉMY DANDAN

LE GRAND ORAL

Fiche de conseils



Présentation de l'examen

Il convient de porter une attention particulière à l'article 10 de l'arrêté du 17 octobre 2016 qui prévoit qui précise les modalités de la notation des candidats, prenant en compte le niveau global, au-delà de la seule performance du candidat. Ainsi, l'article 10 de l'arrêté du 17 octobre 2016 dispose que :

« Après avoir comparé les moyennes obtenues par les candidats et les prévisions de réussite avec celles des autres centres d'examen organisant l'accès au même centre régional de formation professionnelle d'avocats, le jury arrête le 1er décembre de l'année de l'examen ou le premier jour ouvrable suivant la liste des candidats déclarés admis. ».

Comme vous l'aurez compris, **le programme de l'épreuve du grand oral est très vaste, et ne se limite pas la protection des libertés et des droits fondamentaux.** Il inclut également la culture juridique, mais aussi des compétences oratoires qui ont une influence considérable sur le bon déroulement de votre oral, et sur l'appréciation qui sera portée sur votre discours. **Travaillez vos capacités oratoires !**

De plus, **aucun fascicule de cours ni aucun manuel ne saurait se substituer à votre esprit critique et à votre curiosité.** Allez donc au-delà de vos fascicules, soyez curieux, soyez critique, c'est ce qui vous permettra de conduire l'échange le jour J, et de convaincre.



PAR RÉMY DANDAN

LE GRAND ORAL

Fiche de conseils



L'heure de préparation

L'heure de préparation passe très vite, ce qui implique une nécessaire gestion du temps.

Cette nécessaire maîtrise du temps impose que vous vous entreteniez le plus possible en conditions réelles.

Ce temps consacré aux entraînements en conditions réelles vous permettra notamment de vous approprier vos supports.

Attention toutefois, concernant les supports : L'important n'est pas d'avoir le plus de support (codes, recueils de textes etc) mais d'en avoir **un** dans lequel il est devenu facile de se repérer (à force de préparation en conditions réelles) et dans lequel vous saurez rapidement aller chercher l'information dont vous avez besoin le jour J.



PAR RÉMY DANDAN

LE GRAND ORAL

Fiche de conseils



Conseils pour la prise de parole

- L'importance du non-verbal

Des études attestent que le pouvoir de convaincre passe

- à 60 % par le langage du **corps** (le non verbal),
- à 30 % par les inflexions de la voix, les variations de tons = la **prosodie**
- à 10 % seulement par les **mots** eux-mêmes, par le contenu du discours

Comme le résume Bertrand Perrier : « *un orateur est d'abord vu, ensuite entendu et enfin seulement compris.* ».

Maitrisez le non-verbal sinon vous trahirez votre stress. Ainsi, évitez tout geste superflu, toute inflexion de votre voix qui serait involontaire etc.

Courage !

Rémy DANDAN et l'équipe Cap'Barreau

Avocat et enseignant



PAR RÉMY DANDAN